

Communiqués du 26.10.2006 / 29.12.2006

Le bois massif est un matériau de construction naturel. Ses avantages sont nombreux : il est durable, rapide à mettre en œuvre, écologique et permet un habitat sain. L'utilisation d'un seul matériau sec permet de construire facilement à n'importe quelle saison de l'année. Le chantier est d'autant plus aisé que les surfaces intérieures et extérieures se montent en même temps. Dans une maison bois massif, l'apparence du bois est visible à l'intérieur et à l'extérieur. Les murs peuvent être revêtus d'une finition opaque ou lasurée, ou encore être laissés naturels. Si vous le souhaitez, Honkarakenne peut ajouter une isolation supplémentaire en fibre de bois.

Un mur en bois massif est un excellent pare-feu agissant dans les deux sens. Les murs Honka sont classés E160 (Rapport VTT N° VTT S-1274-06-GB).

La construction en bois massif permet également d'aménager l'extérieur de la maison. Un balcon, une serre ou des dépendances peuvent être partiellement ou entièrement intégrés à la structure bois massif. De plus, les murs protègent et soulignent l'espace privatif, une qualité importante dans les quartiers résidentiels. Les fenêtres peuvent y être placées selon la vue ou l'orientation.

Depuis trop longtemps, la construction bois massif subissait des préjugés injustifiés. C'est un mode constructif aussi bien adapté au petit chalet **Le bois massif dans l'habitat** traditionnel du village de vacances qu'à l'architecture contemporaine urbaine.

Mme Milla Hannonen
Safa Architecte
Architecte Directrice
Honkarakenne Oyj

www.honka.com

HONKA 

www.honka.com